

## **Communiqué de presse**

### **constructionsuisse: pour de meilleures conditions-cadre – contre les distorsions de concurrence**

**Placée sous le thème « L'avenir de nos constructions est-il assuré ? », la traditionnelle assemblée d'automne de *constructionsuisse* s'est tenue le 10 novembre 2005 à Berne, où elle a examiné des conditions-cadre essentielles pour le secteur de la construction, parmi lesquelles le développement futur du territoire, la capacité d'innover de la branche ainsi que les finances publiques. En tant qu'organisation nationale de la construction, *constructionsuisse* s'engage en faveur d'un ordre économique libéral et ouvert, mais exige que tous les acteurs bénéficient de chances égales. Les délégués ont ainsi adopté une résolution demandant qu'une nouvelle ouverture des zones agricoles aux activités artisanales des agriculteurs n'engendre pas de nouvelles distorsions de concurrence, comme le laisse craindre le projet de révision partielle du droit fédéral en matière d'aménagement du territoire, mis en consultation cet été par le Conseil fédéral.**

Conseiller national et président de *constructionsuisse*, Robert Keller a fait le point de la situation en soulignant combien il était important pour le développement durable de l'économie suisse que les finances publiques soient saines. « Faire des économies est aujourd'hui urgent et prioritaire », a-t-il relevé. « Il faut cependant avoir le courage de s'attaquer également aux dépenses de consommation, sans quoi on compromet les investissements, absolument indispensables pour la croissance et l'emploi. » Certes, les investissements dans la construction, en volume et surtout dans la construction de logements, évoluent actuellement de manière réjouissante à ses yeux. Il regrette cependant que « dans de nombreux domaines, les prix ne couvrent même pas les coûts ; mais des chefs d'entreprise déraisonnables en sont eux-mêmes responsables. » Pour l'année 2006, il s'attend à un ralentissement de l'évolution actuelle, voire à une stabilisation des investissements dans la construction.

Dans son exposé intitulé « Construction et aménagement du territoire : tirons-nous à la même corde ? », René Hutter, urbaniste du canton de Zoug et membre du comité de la Fédération suisse des urbanistes (FSU), a mis en lumière les tâches de l'aménagement du territoire ainsi que l'utilité de celui-ci pour l'économie. « L'aménagement du territoire met suffisamment de zones constructibles à disposition. Il réserve des espaces pour nos projets d'infrastructure à venir. Il protège paysages et espaces de nature et offre la sécurité nécessaire pour la planification des investissements dans la construction », a-t-il précisé. Il a en outre expliqué les raisons qui ont conduit la FSU à rejeter le projet de révision partielle du droit fédéral en matière d'aménagement du territoire : « La révision proposée crée une nouvelle distorsion de concurrence entre l'agriculture et le reste de l'économie. La Confédération fait à nouveau de la politique structurelle agricole au détriment d'une séparation claire entre zones à bâtir et autres zones. » Pour terminer, René Hutter a encore déploré l'actuelle « jungle de normes et d'articles que constitue le droit de la construction » et salué l'intention des cantons d'y pallier par le biais d'un concordat, au moins dans le domaine de l'harmonisation formelle.

Secrétaire responsable de l'Association Plate-forme avenir de la construction, le professeur Hansjürg Leibundgut a insisté sur la nécessité d'encourager la recherche dans le domaine de la construction. « La plate-forme avenir de la construction veille à ce que la construction soit considérée comme une branche qui mérite que la recherche s'y intéresse et qui peut se développer. » Il s'est en particulier exprimé sur l'importance du secteur de la construction pour l'économie suisse et les possibilités d'en augmenter l'efficacité. La plate-forme aide les entreprises

à présenter leurs projets de recherche ; une vingtaine d'idées de projet sont actuellement dans le

pipeline. Elle organise des manifestations pour expliquer comment obtenir des contributions de soutien de la part de la Confédération : « la manifestation intitulée *Nouvelles incitations à innover : succès sur le marché grâce aux projets CTI, protection des brevets et des marques* a ainsi remporté un vif succès », a-t-il conclu.

Orateur invité, le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, chef du Département fédéral des finances, a quant à lui exposé – sous le titre « Dépenser et encaisser » – les sujets d'actualité en matière de politique financière revêtant aussi une importance particulière pour la branche de la construction.

Pour tous renseignements complémentaires:

**Robert Keller**, conseiller national, président de *constructionsuisse*, tél. 079 638 14 90

**Gabriel Barrillier**, député au Grand Conseil, membre du comité de *constructionsuisse*, tél. 079 206 41 91

*constructionsuisse est l'organisation nationale de la construction. Elle représente quelque 70 organisations, se divise en quatre groupes de base – planification, gros oeuvre, second oeuvre et techniques du bâtiment, production et négoce – et représente environ 10% de l'économie nationale en terme de produit intérieur brut.*

Zurich, 10 novembre 2005